

## LIVRET DE FORMATION

« UTILISATION DES TROD VHC et des TROD VIH 1 et 2 »

Lieu : SOS hépatites 14 rue de la Beaune 93100 MONTREUIL

Mardi 25 Février 2020

8h30-9h00 ACCUEIL  
9h00-11h00 FORMATION  
11h00-11h15 PAUSE  
11h15-12h30 FORMATION  
12h30-13h30 DEJEUNER  
13h30-15h30 FORMATION  
15h30-15h45 PAUSE  
15h45-17h00 FORMATION

Fil rouge de la Formation : Hélène DELAQUAIZE SOS hépatites Paris Ile de France

### ENSEIGNEMENT THEORIQUE

#### I. – Principes juridiques et éthiques applicables en matière de dépistage.

**Frédéric CHAFFRAIX, Responsable du Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace (SELHVA)**

Information de la personne concernée, règles relatives au recueil du consentement éclairé, secret médical et professionnel vis-à-vis des personnes dépistées, de leur entourage et de leurs partenaires éventuels, principes de conservation des données à caractère personnel (loi CNIL).

#### II . Infection à VIH et autres infections sexuellement transmissibles (IST). Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale pour les patients infectés par le VIH

**Fred BLADOU Aides**

- Epidémiologie
- Définition et symptômes.
- Prévention.
- Informations sur les risques associés: risques sexuels et risques liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites). **Fred BLADOU ET Omblin PIMOND**

#### III. –La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.

**Omblin PIMOND IDE, Sida Paroles**

#### IV. – Volets Prévention combinée et prise en charge.

**Frédéric CHAFFRAIX, Responsable du SELHVA**

**Tony SODKI, Chargé de projets en promotion de la santé SOS Hépatites Alsace-Lorraine,**

#### V- Principes et bases de la relation Soigné / Soignant

**Michelle SIZORN SOS hépatites Paris Ile de France, Tony SODKI, Chargé de projets en promotion de la santé SOS Hépatites Alsace-Lorraine , Omblin PIMOND**

- Information-conseil.
- Intervention motivationnelle brève.
- Entretien pré et post-test, avec rendu d'un test positif.
- Discussion

Formation organisée par SOS hépatites Alsace Lorraine avec la déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 05895 67 auprès du préfet de région GRAND EST

### Mercredi 26 Février 2020

8h30-9h00 ACCUEIL

9h00-13h30 FORMATION

13h30-14h30 DEJEUNER

14h30-17h00 FORMATION

17h00-17h30 QUESTIONNAIRE DE VERIFICATION DE CONNAISSANCES  
EVALUATION DE LA FORMATION

### **ENSEIGNEMENT THEORIQUE SUITE ET ENSEIGNEMENT PRATIQUE\***

**VI. – Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale pour les patients** les virus de l'hépatite B ou C, y compris pour les personnes détenues, et incluant l'orientation d'aval après le dépistage.

*Pr Philippe SOGNI hépatologue. Hôpital Cochin, AP-HP, Paris.*

*Frédéric CHAFFRAIX, Responsable du SELHVA*

*Michelle Sizorn SOS Hépatites Paris Ile de France*

**VII. – Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par le VHC ou à VIH 1 et 2.**

*Tony SODKI, Chargé de projets en promotion de la santé SOS Hépatites Alsace-Lorraine et Omblin PIMOND IDE*

- Les différents types de tests.
- Leur stockage.
- Leurs principes d'utilisation et de réalisation, dans le respect du mode opératoire mentionné dans la notice du fabricant du test.
- L'interprétation des résultats.
- Les règles d'asepsie et d'hygiène, notamment lors des prélèvements de liquides biologiques Les règles d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), notamment le tri, la manipulation des collecteurs de DASRI et leur entreposage, ainsi que les formalités relatives à leur élimination (convention avec la société de collecte et bordereau de suivi).  Le processus de signalement auprès de l'ANSM au titre de la réactovigilance de toute défaillance ou altération d'un réactif susceptible d'entraîner des effets néfastes pour la santé des personnes (art. L. 5222-3 du code de la santé publique).

#### \*Contenu de l'enseignement pratique :

#### **La formation pratique comprend :**

- I. Un temps de réflexion en groupe sur l'analyse de ses propres attitudes vis-à-vis des comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives d'autrui.
- II. Une mise en situation de chaque participant sur l'information-conseil pré et post-test, mettant en pratique les bases de l'entretien motivationnel et comprenant au minimum un jeu de rôle comme usager et comme professionnel réalisant un test rapide, incluant l'annonce d'un résultat positif.
- III. La réalisation de 3 tests au minimum pour l'infection par le VHC et de 3 tests pour l'infection par les VIH 1 et 2, hors condition d'intervention, sous le contrôle d'un formateur référent, lui-même préalablement formé à la réalisation de ces tests. Cette formation pratique comprend les gestes de tri des DASRI et la manipulation des collecteurs. Les tests ainsi réalisés doivent permettre de visualiser au moins un résultat positif.

**Lundi 8 juin 2020 – journée de retour d'expérience pratique**